

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1057 portant expulsion

n° 1057

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 septembre 1945

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1945

Date du numéro

30 septembre 1945

VISAS

Le Gouverneur p.i. de la Côte Française des Somalis et Dépendances, chevalier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'ordonnance du 3 juin 1943 portant institution du Comité français de la Libération nationale, ensemble les ordonnances des 3 juin et 4 septembre 1944

Vu le décret du 2 février 1933

Vu l'arrêté du 26 novembre 1939 : Vu l'ordre général n° 46 du 31 août 1945 portant licenciement par mesure disciplinaire des militaires Youssouf Iban. mle 3396 et Awaleh Egueh. mle 3097 ;

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

— Sont expulsés du territoire de la Côte Française des Somalis et Dépendances : — Youssouf Iban. 2e classe, mle 3396. né à Bourama (Somaliland) vers 1921, race : Gadaboursi Makahel Djibril Younis, Af Koudou, fils de Iban Guedi et de Aleh Sultan ; — Awaleh Egueh, 2e classe, mle 3097, né à Diré-Daoua (Ethiopie), vers 1915. race : Issa Rer Moussa Rer Goulané Rer Said Allah Guelleh, fils de Egueh Ali et de Guedi Farah,

Art. 2

— La présente décision sera notifiée aux intéressés, publiée et communiquée partout où besoin sera.

J. BEYRIES.